



SAINT - BASILE infos

Tél : 04 75 06 41 04

mairie.saintbasile@gmail.com<http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com>

AGENDA

- Samedi 18 avril : Marche pour la planète par Nature et Loisirs
- Commémoration du 8 mai 1945 : vendredi 8 mai à 10h30 (monument aux morts de St Basile)
- Dimanche 7 juin : Randonnée pédestre « Sur les pas de Claudine de Maisonseule »
- L'Ardéchoise : du 9 au 13 juin (passage à Lapras le 13 juin!)
- Samedi 27 juin : Concours de pétanque de l'ACCA



ÉLECTIONS MUNICIPALES



Dimanche 15 mars, 190 basiliennes et basiliens se sont déplacés pour voter et élire l'équipe qui dirigera la commune pour les 7 années à venir. Une seule liste en lice. Quelques départs et quelques arrivées.

Le conseil municipal s'est réuni dimanche 22 mars et a élu à l'unanimité **Michel Landrein** comme maire.

Les adjoints au maire ont également été élus par le conseil lors du premier conseil municipal de la nouvelle équipe, dimanche 22 mars :

En quelques chiffres

308 inscrits
190 votants
164 exprimés
18 bulletins nuls
8 bulletins blancs
118 abstentions

1^{er} adjoint : Jean-Daniel Bozzo
2^{ème} adjointe : Sylvie Redon
3^{ème} adjoint : Bernard Vallon



L'équipe municipale au complet



Francis Roux, Christelle Grange, Sylvie Redon, Michel Landrein, Jean-Daniel Bozzo, Raphaël Félix, Sylvie Crouzet, Patricia Frizet, Bertrand Chalvet, Marie Legras Plazanet, Bernard Vallon

Passage de relais : Jean-Pierre Barolle et Jean- Jacques Soumille ont remis leur écharpe à Sylvie Redon et Bernard Vallon, les adjoints



France Services

Besoin d'un accompagnement ?

Vos conseillers France services sont là pour vous accompagner dans vos démarches administratives.



Une permanence a lieu tous les vendredis matin de 9h à 12h15 aux Nonières, sur rendez-vous aux numéros suivants :

06 27 17 29 72 ou 06 17 90 71 64

Théâtre à St Basile



Samedi 7 mars, la troupe de théâtre Les Gais Lurons est venue présenter son spectacle plein d'humour et de rebondissements dans la salle communale de la mairie. Un bonne trentaine de spectateurs étaient présents pour les applaudir.

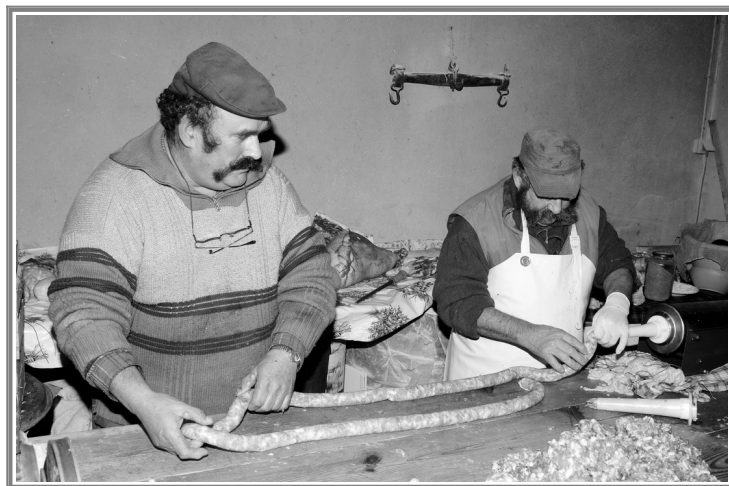


Expo photos « Les cochonailles »

Samedi 28 mars a eu lieu le vernissage de l'exposition de photos « Les cochonailles » à l'initiative de NATURE et LOISIRS. Une tradition bien de chez nous, qui hélas se perd peu à peu au fil du temps. Cette série photos retrace une journée bien remplie dans la ferme d'Alain à Mounens. Le vernissage a été un franc succès !



Lancement de l'expo par la présidente et la vice-présidente de Nature et Loisirs, M. Diaz et B. Chardonny-Vallon



Ça bosse à Mounens ! ©JJ Soumille

Si vous avez loupé le vernissage, pas de panique, l'exposition est visible aux horaires d'ouverture de la mairie.

VIDE-GRENIER à Lapras



Samedi 21 mars un vide-grenier a été organisé par le restaurant En Faim de Lapras. Des exposants et des visiteurs sous le soleil printanier. Une belle initiative à renouveler !





Le comité des fêtes en sommeil, mais l'espoir d'un renouveau



Réunis en assemblée générale ordinaire, les membres du comité des fêtes de la commune de Saint-Basile ont pris une décision difficile mais empreinte de responsabilité : la mise en sommeil de l'association, faute de pouvoir constituer un bureau complet. Une situation qui n'exclut pas, bien au contraire, la possibilité d'une renaissance.

Une assemblée générale sous le signe de la responsabilité

L'assemblée s'est tenue en présence de M. Robert Vigne, vice-président, qui a assuré la conduite des débats en l'absence excusée de la présidente, Mme Mireille Bozzo.

Étaient également présents Mme Michèle Gallinotti, trésorière, ainsi que sept membres de l'association. Le quorum étant atteint, les délibérations ont pu se dérouler conformément aux statuts.

À l'ordre du jour figuraient trois points essentiels :

- la démission de la trésorière
- le renouvellement du bureau
- la décision relative à la poursuite des activités.

Une démission et un bureau incomplet

Madame Michèle Gallinotti a annoncé sa démission de ses fonctions de trésorière, motivée par son déménagement. L'assemblée a pris acte de cette décision à l'unanimité, saluant son engagement et les services rendus au sein du comité.

Le renouvellement du bureau a ensuite été soumis au vote. Madame Mireille Bozzo a été réélue présidente et Monsieur Robert Vigne reconduit dans ses fonctions de vice-président. Toutefois, malgré l'appel à candidatures, aucun volontaire ne s'est manifesté pour occuper le poste de trésorier(ère). Cette absence rend impossible la constitution d'un bureau conforme aux statuts de l'association.

La mise en sommeil décidée à l'unanimité

Face à cette impasse organisationnelle, les membres présents ont voté à l'unanimité la mise en sommeil du comité des fêtes. Cette décision prendra effet à une date qui sera précisée ultérieurement.

La mise en sommeil ne signifie pas dissolution. Elle suspend les activités, le temps de permettre une éventuelle réorganisation.

Appel aux bonnes volontés pour faire renaître le comité

Au-delà de cette décision, l'assemblée a exprimé le souhait que cette pause soit temporaire. Le comité des fêtes a longtemps joué un rôle central dans la vie locale : organisation de manifestations conviviales, animations intergénérationnelles, moments de partage et de cohésion pour les habitants de Saint-Basile. Aujourd'hui, la relance de l'association reste possible. Il suffirait de quelques bénévoles prêts à s'investir, notamment pour occuper les fonctions indispensables au fonctionnement du bureau. La municipalité et les membres actuels se disent ouverts à accompagner toute initiative visant à redémarrer ou à faire renaître le comité des fêtes.

Les habitants attachés à la vie associative et aux traditions festives de la commune sont donc invités à se mobiliser. Une nouvelle dynamique pourrait voir le jour, portée par de nouvelles énergies et des idées renouvelées.

Le comité des fêtes de Saint-Basile est en sommeil, mais son avenir reste entre les mains de celles et ceux qui souhaitent continuer à faire vivre l'esprit festif du village.

Nature et Loisirs

Marche pour la Planète



Samedi 18 avril 2026
Rendez-vous mairie à 9 heures

Venir avec des gants, un gilet de sécurité,
une boîte alimentaire pour y mettre
le pique-nique « **zéro déchet** » offert par Nature et Loisirs

S'inscrire (pique-nique oblige !) : Par SMS au 06 26 79 02 07
mfd0750@gmail.com



NATURE et LOISIRS organise de nouveau cette année, une **Marche pour la Planète**. Une occasion de se retrouver pour une bonne cause et une manière de faire prendre conscience à nos plus jeunes de l'importance de préserver notre belle planète. Et ça commence au pas de notre porte, sur nos chemins précieux, partout où nous aimons poser notre regard.



Sans oublier ...



EN BREF

Le Service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche poursuit sa démarche de modernisation en déployant un logiciel plus performant destiné à assurer la mise à jour et la fiabilité de la base de données des Points d'Eau Incendie (PEI).

Les données chiffrées disponibles, notamment les débits, volumes, pressions et dates de contrôle, relatives aux Points d'Eau Incendie implantés sont transmises régulièrement.



Contrôle sécurité
à Mounens

Sur notre commune

- 6 citernes réparties sur différents points stratégiques de la commune

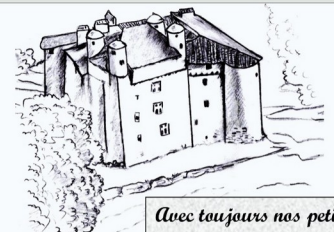
- 4 poteaux incendies (un par hameau)

Randonnée pédestre

Saint-Basile (Ardèche)

Dimanche 7 juin 2026

*Sur les pas de
Claudine de Maisonseule*



*Avec toujours nos petits
mats philosophiques !*

Ravitaillements
zéro déchet sur parcours
Assiette « ardéchoise » à l'arrivée
gobelet et couverts tirés du sac

Inscriptions et départ
mairie de St-Basile
de 6h30 à 11 h

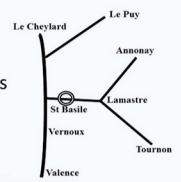
Participation : 9 €
Gratuit pour - 12 ans

Organisation : Nature et Loisirs

Renseignements : 04 75 58 03 64 / 06 26 79 02 07

courriel : mfd0750@gmail.com

Chaque randonneur marche sous sa propre responsabilité.



Ardèche
LE DÉPARTEMENT